



**COUPE DE FRANCE UNIVERSITAIRE « PRE COMBAT »  
DES SPORTS DE CONTACT**  
Masculins/féminins

**PRESENTATION / REGLEMENTATION (novembre 2010)**

Sommaire

1/ Dates	P 2
2/ Lieu	P 3
3/ Disciplines pratiquées	P 3
4/ Règlements sportifs	P 3
5/ Horaires et programme	P 4
6/ Sélections, inscriptions	P 4
7/ Règlements de la compétition	P 5
8/ Modalités de jugement	P 6
9/ Organismes	P 7
10/ Partenaires	P 7
11/ Contacts	P 7

## **-COMPETITION NATIONALE UNIVERSITAIRE-**

### **1/ Dates**

Mercredi 30 et jeudi 31 mars 2011

### **2/ Lieu**

Salle Vallier, 90 bd Boisson 13004 Marseille

### **3/ Disciplines pratiquées**

Chauss'fight, Full Contact et Boxe thaïlandaise

- Définitions :

#### 3.1/ Chauss'fight

Le Chauss'fight est un sport de combat de percussion issu du chausson marseillais, ancienne pratique de combat apparue au XIX<sup>e</sup> siècle dans le sud de la France. Il fait partie des boxes pieds-poings, utilisant des mouvements appelés « coups » qui permettent de toucher/frapper l'adversaire avec les différentes surfaces des pieds recouverts de chaussures et avec les tibias, ainsi qu'avec le devant des poings recouverts de gants.

#### 3.2/ Full Contact

Le full-contact est un sport de combat défini par une réglementation qui fixe ses modalités d'action et ainsi en détermine sa spécificité. Les « Fulleurs » utilisent leurs poings selon les modalités proches de la boxe anglaise.

Les techniques de jambe (pieds nus recouverts de protections), sont interdites sous la ceinture, mais les balayages sur le chausson en mousse restent possibles.

#### 3.3/ Boxe Thaïlandaise (Muay Thai)

C'est un sport de combat de percussions où l'on peut utiliser toutes les parties du corps pour toucher/frapper l'adversaire.

Les temps de saisie et de corps à corps sont autorisés et utilisés pour porter des attaques. Dès qu'un des combattants est à terre, l'affrontement est interrompu. En d'autres termes l'opposition se déroule debout et ne se poursuit pas au sol.

## 4/ Règlements sportifs

Pour chaque discipline, les règlements techniques sont identiques à la réglementation officielle de la Fédération Française des Sports de Contact & DA dans les championnats nationaux de niveau « honneur » (ancien classe C), à l'exception des points suivants :

### 4.1/ Cette compétition se déroule en « **PRE COMBAT** »

Les participants ont le droit d'utiliser des techniques de percussions avec un possible transfert d'énergie à l'impact, mais **dans l'optique de marquer des points.**

Par voie de conséquence, l'arbitre pourra arrêter (sanctionner) tout boxeur ayant des comportements incontrôlés.

**La victoire par KO n'est jamais accordée** et la décision est toujours donnée aux points (sauf en cas d'abandon, jet d'éponge, arrêt de l'arbitre ou blessure accidentelle).

### 4.2/ L'arbitre aura aussi pour consigne de stopper la rencontre dans les cas suivants

-Il constate une trop grande différence de niveau entre les deux combattants ce qui pourrait engendrer une mise en danger évidente; après s'être assuré auprès des juges que le combattant paraissant plus faible est bien en retard, il arrêtera le combat pour prononcer une décision pour infériorité manifeste ;

-Un combattant manifeste un état d'affaiblissement physiologique ne lui permettant pas de poursuivre la rencontre ;

-Un combattant est compté deux fois dans la rencontre (compté de récupération).

### 4.3/ Nombre et durée des « pré-combats »

Maximum trois combats sur deux jours ;  
Poules en 2x2 minutes et finales en 3x2 minutes.

### 4.4/ Equipements et protections

Tenues officielles de chaque discipline.  
Les protections sont les mêmes pour toutes les disciplines à savoir :

**Casques, protège-tibias, plastrons, protège-dents, coquilles.**

- Exception pour la boxe thaïlandaise :

Dans cette compétition, les techniques de coude ne sont pas autorisées.

## **5/ Horaires et programme**

Jour 1: Tours de poules et demi-finales

- dès 9h accueil des délégations
- 11h à 13h : Pesée et contrôle médical
- 14h30 : Début des combats
- 19h30 : Fin des combats
- 21h : Repas en commun

Jour 2 : Finales

- 8h30 à 9h30 : Pesée et contrôle médical des finalistes
- 10h00 : Début des combats et remises de récompense
- 15h : Fin des combats
- 15h30 : Fin de la manifestation

## **6/ Sélections, inscriptions**

### 6.1/ Sélections

Pas de sélection au niveau académique, inscription directe auprès du CRSU Aix Marseille dans la limite de huit combattants par catégories de poids.

Sélection définitive réalisée en Commission Mixte Nationale début mars 2011.

### 6.2/ Conditions d'inscription

\*Etre licencié FFSU.

\*Avoir déjà participé à au moins **un (1) combat** ou **5 assauts** dans toutes sortes de boxe pieds poings, passeport sportif fédéral ou universitaire l'attestant (photocopie à joindre avec le dossier d'inscription).

\*Avoir minimum 18 ans révolus avant la date de forclusion, et maximum 28 ans le jour de la compétition.

\*Posséder les certificats médicaux usuels (prise de licence) c'est-à-dire :

- Une autorisation médicale de non contre-indication de la pratique universitaire en compétition en sports de contact.

*Remarque : les membres d'équipes fédérales nationales et/ou les champions internationaux ne sont pas autorisés à participer à cette compétition.*

**\*Date limite d'inscription : 04 mars 2011.**

\*Envoi des dossiers d'inscription au CRSU Aix Marseille. (cf. contact p. 7)

## **7/ Règlements de la compétition**

### 7.1/ Déroulement de la coupe de France

Les phases éliminatoires se dérouleront par élimination directe ou par poules selon le nombre d'inscrits. Rencontres en 2x2 minutes (1' de repos entre) et finales en 3X2. Pour un boxeur, 1 heure de pause minimum entre chaque combat.

Modalités d'attribution des points en poules (éliminatoires), pour chacune des rencontres :

Victoire : 3 points

Défaite : 1 point

Forfait : -1 point

Disqualification : -3 points

Dans cette compétition, l'égalité lors d'un combat n'est pas possible, c'est-à-dire que les juges devront systématiquement attribuer un vainqueur lors d'une rencontre. Pour cela, ils donneront un avis préférentiel en fonction des éléments suivants :

-1<sup>er</sup> critère : avantage au combattant qui a été le moins pénalisé ;

-2<sup>ème</sup> critère : avantage au combattant qui n'a pas été le premier sanctionné ;

-3<sup>ème</sup> critère : avantage au combattant qui a montré un meilleur niveau technico-tactique.

En cas d'égalité de points dans une poule, le vainqueur sera dans l'ordre :

- 1<sup>er</sup> : celui qui a remporté la rencontre directe entre les deux boxeurs ;

- 2<sup>ème</sup> : celui qui a reçu le moins d'avertissements sur la totalité des rencontres de la poule selon le décompte suivant :

. *Avertissement* : -1 point

. *Disqualification* : -3 points

- 3<sup>ème</sup> : celui qui a marqué le plus de points (fiches de juges).

- 4<sup>ème</sup> : le plus jeune selon la date de naissance (année, mois, jour).

## 7.2/ Catégories de poids identiques aux trois disciplines

### - Pour les boxeurs MASCULINS

	Code :	Masc
Plume	De 53kg à 59Kg	M1
Léger	De 59 à 65Kg inclus	M2
Mi-moyen	De 65 à 71Kg inclus	M3
Super-mi-moyen	De 71 à 77Kg inclus	M4
Moyen	De 77 à 83Kg inclus	M5
Mi-lourd	De 83 à 89Kg inclus	M6
Lourd	De 89Kg à 100Kg	M7

### - Pour les FEMININES

	Code :	Fém
Mouche	De 45Kg à 50Kg	F1
Coq	De 50 à 55Kg inclus	F2
Plume	De 55 à 60Kg inclus	F3
Légère	De 60 à 65Kg inclus	F4
Mi-moyenne	De 65 à 70Kg inclus	F5
Super-mi-moyenne	De 70Kg à 80Kg	F6

## **8/ Modalités de jugement**

Pour chaque discipline, une feuille de jugement spécifique est utilisée. Ces fiches de jugement conservent les spécificités règlementaires de chaque discipline dans la façon de juger l'écart entre les deux boxeurs (ses), mais possèdent des « adaptations règlementaires » relatives à la modalité d'affrontement en « pré combat ».

Chaque reprise ne comporte qu'une seule note qui rend compte de l'écart de points marqués entre les deux combattants. Les coups touchés et les coups frappés sont comptabilisés par les juges de la même façon.

## **9/ Organismes**

- Comité Régional du Sport Universitaire Aix Marseille
- Ligue PACA des Sports de Contact

## **10/ Partenaires**

- Fédération Française des Sports de Contact
- Ville de Marseille
- Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Association Sportive AMUM
- Conseil Général des Bouches du Rhône

## **11/ Contacts**

- Organisation, inscriptions : CR Sport U Aix-Marseille / Jean-Paul LAURENS / sportumarseille@univmed.fr /04.91.82.94.58 / <http://www.sport-u-marseille.com/cmsms/index.php>
- Référent DTN FFSC&DA (règlementation) : Laurent Bois, CTN : [laurentboisctn@yahoo.fr](mailto:laurentboisctn@yahoo.fr) / 06 30 84 11 38
- Informations disciplines : <http://www.sportsdecontact.fr/>